LA FAMILLE TARIEU DE LANAUDI?RE

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649090570

La famille Tarieu de Lanaudi?re by Pierre Georges Roy

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

PIERRE GEORGES ROY

LA FAMILLE TARIEU DE LANAUDI?RE



LA FAMILLE

TARIEU DE LANAUDIÈRE

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

Les larmes ne coulèrent jamais de mes yenx.

MADELEINE DE VERCHERES

Nos cœurs à la France, nos bras à l'Angleterre.

MARQUERITE DE LANAUDIERE

ન્યું<u>નુ</u> મુક્તિ

LÉVIS 20 A.

1922

 $e^{i \kappa_i V^{4/3-\epsilon}}_{i, \text{theory}} \stackrel{\mathcal{S}}{\sim} =$

GRANDE FAMILLE, GRANDE RACE, GRAND NOM

J'appelle grande famille, grande race, grand nom, ces familles, ces races, ces noms, que de mémorables services rendus au pays, à quelque époque que ce soit, ont fait historiques, qui ont conquis leur illustration par la gloire des armes dans les camps; par leur habileté dans les hautes négociations et dans le maniement des affaires politiques, et par l'éclat des talents et quelquefois du génie, dans les sciences, dans les lettres; enfin dans la magistrature ou dans l'Église, par la sainteté des mœurs et la grandeur du caractère.

Voilà ce que j'appelle les grandes familles, les grandes races d'un pays. Eh bien! je l'avouerai sans détour, ces grandes familles, je les aime, je les respecte, je les vénère, parce que j'aime, je respecte, je vénère les grands souvenirs et les grandes choses. Je ne sache pas une nation dont elles ne soient la force et la gloire, et qui n'ait une inclination naturelle à leur donner ses chefs, ses guerriers, ses ministres, ses premiers magistrats, ses administrateurs. Il y a là peut-être préjugé, mais il est profond; et, sauf les temps de trouble où ce préjugé se tourne quelquefois en haine, on y revient toujours.

Un grand nom, sans doute, c'est l'héritage d'une famille et un homme illustre, en donnant à ses fils, l'éclat de la naissance, leur impose aussi l'obligation de ses vertus; car noblesse oblige, suivant un axiome d'honneur tout français. Mais un grand nom, un grand homme, c'est aussi la gloire d'une nation, c'est la gloire de l'humanité même: par cette raison profonde que c'est un nom, c'est un homme en qui la Providence a fait resplendir ses dons, et que tous réclament leur part de cet honneur fait à la nature humaine. Voilà pourquoi l'instinct national honorera toujours les noms glorieux et les grandes races.

Mgr DUPANLOUP (1)

⁽¹⁾ De l'éducation, tome premier, p. 228.

Première génération : Thomas-Xavier Tarieu de Lanaudière.

LA FAMILLE TARIEU DE LANAUDIERE

THOMAS-XAVIER TARIEU DE LANAUDIERE

Quatre mois avant sa mort, l'illustre fondateur de Québec, Champlain, demandait au roi de lui envoyer une centaine de soldats afin de forcer les Iroquois à cesser leurs déprédations.

Les gouverneurs qui lui succédèrent firent tour à tour la même demande. Le roi envoyait bien quelques soldats de temps en temps, mais jamais en assez grand nombre pour en imposer aux Iroquois.

Colbert se décida enfin à frapper un grand coup, et, le 18 mars 1664, il informait M. de Mézy que le roi allait envoyer à la fin de l'année ou au commencement de 1665, un régiment d'infanterie, afin de réduire entièrement les Iroquois.

Le régiment de Carignan débarqua à Québec au cours de l'été de 1665. On sait quels services ce régiment rendit à la colonie. Plusieurs des officiers et des soldats du régiment de Carignan décidèrent de s'établir dans la Nouvelle-France.

Au nombre des premiers nous devons compter Thomas-Xavier Tarieu de Lanouguère (1) ou de Lanaudière, enseigne dans la compagnie de Saint-Ours. Il était fils de messire Jean de Tarieu et de dame Jeanne de Samalins, de la petite ville de Mirande, archevêché d'Auch, en Guienne. Sa famille, de vieille noblesse française, était alliée aux ducs de Mortemart, aux comtes de Maleuvrier et à la vieille famille de Montet.

Lorsque le chevalier Charles de Lanaudière passa en France après la conquête, il renoua des relations avec toutes ces familles illustres. Dans une lettre datée de Londres, le 5 septembre 1786, il est dit au sujet du chevalier de Lanaudière, alors en France:

"Madame la duchesse de Mortemart le voit beaucoup quand elle est à sa terre de Manneville, en Normandie, et qu'il est chez M. de Boishébert, son oncle, qui demeure au château de Rastot. M. de Montet, qui demeure à Boisle-Clerc, est son parent. M. le comte de Maleuvrier, ministre à Cologne, est son parent." (2)

L'intendant Talon, qui avait de si grandes vues, était d'opinion que l'Acadie pouvait contribuer à fortifier puissamment la Nouvelle-France. Le plus grand avantage de l'Acadie en

Thomas-Xavier Tarieu de Lanaudière signait Lanouguère. Son petit-fils adopta la forme plus moderne Lanaudière que ses descendants ont conservée.
M. de Gaspé, Mémoires, p. 93.

faveur de la Nouvelle-France, d'après Talou, était que ses ports de mer étaient libres en toute saison. De là, le projet de Talon d'ouvrir au plus vite des communications plus promptes et plus sûres entre le Canada et l'Acadie.

Le bassin de la rivière Penobscot, à l'embouchure de laquelle se trouvait le fort de Pentagoüet, communiquait dans l'intérieur avec celui du Kennebec par le portage de Kidiscuit, et en remontant la rivière Kennebec et un de ses affluents (la Moose River de nos jours), on parvenait jusqu'à la hauteur du bassin supérieur de la rivière Chaudière, que l'on gagnait par un nouveau portage, et par laquelle on descendait jusque dans le fleuve Saint-Laurent, un peu en haut de la Pointe-Lévy. Ce trajet ne dépassait guère cent vingt-cinq lieues.

En 1670, M. Talon chargeait son secrétaire, M. Patoulet, de dresser un rapport sur cette route communément appelée le chemin de

Kennebec.

Au mois de septembre 1671, M. Talon envovait MM. Daumont de Saint-Lusson et de Lanaudière pour faire une exploration en règle du chemin projeté entre l'Acadie et la Nouvelle-France. Tous deux partirent en canot. mais ils ne firent pas route ensemble. Les deux explorateurs revinrent à Québec tard dans l'automne de 1671, (1)

⁽¹⁾ Benjamin Sulte, Histoire des Canadiens-Français, tome IV, p. 148. Il est juste d'ajouter que M. Thomas Chapais (Jean Talon, p. 366), dit que cette mission fut confiée à M. de Lanoraie. Dans un vieux manuscrit à l'écriture difficile à défricher on peut facilement lire Lanaudière au lieu de